



LAURIERS 2017 DU VOYAGE D'AFFAIRES Mode d'emploi pratique

Madame, Monsieur

Vous avez souhaité participer aux Lauriers 2017 du Voyage d'Affaires. Nous tenons à vous en remercier. Vous trouverez ici le dossier de participation. Facile à rédiger, il vous permettra de participer aisément à la compétition.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature a été fixée au **vendredi 21 juillet 2017 à minuit**.
Pour mémoire, **votre participation est totalement gratuite**.

Le vote public débutera **le lundi 4 septembre 2017 à 9h00 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017 à minuit**.
Le vote des jurys pour les catégories concernées aura lieu le **jeudi 7 septembre**.

Comme l'année dernière et pour sensibiliser les électeurs à sa candidature, chaque participant pourra intégrer le logo "Notre entreprise est candidate aux Lauriers 2017 du Voyage d'Affaires" sur son site internet pour informer ses visiteurs de sa participation à la manifestation.

Ce logo est fourni sur simple demande à Annick Legendre (<mailto:mv@lldva.com>)

La remise des prix aura lieu **le Mercredi 27 septembre 2017 à 17h en salle Agora**, dans le cadre du Salon IFTM Top Resa, Porte de Versailles à Paris.



Les Lauriers du Voyage d'Affaires sont organisés par DeplacementsPros.com



Pour 2017, cinq catégories sont créées :

Les catégories ouvertes aux votes du jury de professionnels

● Le Grand prix « Thalys » 2017 du Voyage d'affaires

C'est la catégorie qui a enregistré le plus grand nombre de candidats depuis 2014, issus de l'univers grand public autant que du milieu du voyage d'affaires stricto sensu. En 2017, ce Grand Prix sera décerné par un jury placé sous la houlette de Bruno Dierickx, Chief Commercial Officer de Thalys. Le jury sera composé de 14 membres, tous acheteurs de voyages (gd comptes, PME/PMI...).

Ce « Grand prix « Thalys » 2017 du Voyage d'affaires » récompense ainsi l'image ou l'attractivité d'une entreprise dans l'univers des déplacements professionnels et du voyage d'affaires.

Le dossier de participation à présenter est identique à celui mis en place pour les trois autres candidatures.

● Le prix « Amadeus » du Professionnel du Voyage d'affaires 2016 - 2017

Remis par Georges Rudas, Président-Directeur Général d'Amadeus France, ce prix vise à donner de la visibilité à des professionnels et une activité professionnelle souvent méconnue du grand public. Il concerne l'ensemble des acheteurs, Travel Managers, Mobility Managers qui opèrent en France ou à un niveau global au départ de la France et/ou des pays francophones.

Le Professionnel du Voyage d'affaires est sélectionné par un jury composé des principales TMC du marché, sur une liste de professionnels des achats de voyages soumise par la rédaction de DéplacementsPros et le cabinet Epsa. Un document spécifique de participation est adressé sur simple demande à al@ltdva.com.

Un appel à candidature sera régulièrement publié dans la lettre quotidienne de DéplacementsPros



Les Lauriers du Voyage d'Affaires sont organisés par DeplacementsPros.com



Les catégories ouvertes aux votes du public

● Laurier d'Or de la meilleure compagnie aérienne de l'année

Cette catégorie a pour but de récompenser la meilleure compagnie aérienne qui opère en France sans restriction de nationalité d'origine. La compagnie peut mettre l'accent sur des services ou une classe de voyage particulière.

Dans cette catégorie seront pris en compte :

- La ponctualité et le respect des horaires
- Les possibilités d'enregistrement en ligne
- La qualité de l'embarquement
- la qualité de l'accueil téléphonique dédié
- L'accueil à bord et le suivi du service
- La qualité des sièges dans la classe proposée, de l'espacement entre les sièges, des équipements de confort associés au siège de la classe concernée
- La présence d'éléments qui facilitent le travail des voyageurs (prises électriques, repose pied, prise USB, accès internet, téléphone)

Ce prix est soumis au vote du grand public du 4 au 22 septembre 2017

● Laurier d'Or de la meilleure innovation ou du meilleur service 2017 aux voyageurs d'affaires

Cette catégorie a pour but de récompenser le meilleur service ou la meilleure innovation proposés aux voyageurs d'affaires. Seront donc pris en compte tous les services, outils ou produits (matériels ou immatériels) qui facilitent la vie du voyageur d'affaires. Tous les domaines du voyage d'affaires sont concernés : de l'hébergement collaboratif aux applications dédiées (quelle que soit la plateforme) qu'ils soient mobiles ou non.

Ce prix est soumis au vote du grand public du 4 au 22 septembre 2017



Les Lauriers du Voyage d'Affaires sont organisés par DeplacementsPros.com



Un Laurier d'Avenir décerné en direct dans le cadre des Journées Internationale du Voyage d'Affaires (JIVA)

L'innovation et le digital ont révolutionné tous les pans de notre économie et de notre quotidien et modifient très sensiblement l'univers des déplacements professionnels. Il se crée en France quotidiennement 3 startups et une sur dix s'intéresse au monde du voyage.

L'IFTM dans son édition 2017 ne pouvait pas rester indifférente et à l'écart de cette révolution. Pas plus les Lauriers du voyage d'affaires sensibilisé depuis 2010 à l'innovation.

Dans le cadre des Journées Internationales du Voyage d'Affaires, l'IFTM en partenariat avec deplacementspros.com et les partenaires des Lauriers du voyage d'affaires, Amadeus et Thalys, créent un Laurier d'Avenir qui consacrera la startup qui aura su convaincre un panel d'experts, d'acheteurs et de travel managers... Seule obligation : le voyageur d'affaires devra être au centre des préoccupations de celles et ceux qui convoiteront ce Laurier d'Avenir.

Nous lançons donc un appel à candidatures et toutes les initiatives sont les bienvenues.
Ce Laurier d'avenir sera remis dans le cadre des Lauriers du Voyage d'affaires par Georges Rudas (Amadeus) et Bruno Dierickx (Thalys)

Pour participer merci de nous envoyer un dossier de candidature qui présente votre solution, votre modèle économique, les avantages pour les entreprises et le voyageur ainsi qu'une lettre de motivation d'ici au 16/6/17 à l'adresse laurierdavenir@lldva.com

5 projets seront retenus et les candidats viendront les présenter devant un jury d'acheteurs et de voyageurs le mercredi 27 septembre 2017 dès 10 heures. La remise du prix se fera à 17h, dans le cadre des Lauriers du Voyage d'Affaires en salle Agora.



Les Lauriers du Voyage d'Affaires sont organisés par DeplacementsPros.com



Lauriers 2017 mode d'emploi

Pour participer aux Lauriers 2017 du Voyage d'Affaires, n'oubliez pas que :

- ✓ La participation au Grand Prix Thalys 2017 du Voyage d'Affaires est ouverte à toutes les entreprises, y compris celles récompensées les trois années précédentes.
- ✓ Chaque entreprise peut participer dans les deux catégories ouvertes au vote du grand public ainsi qu'au **Grand prix « Thalys » 2017 du Voyage d'affaires**
- ✓ Dans le cas où une entreprise postule dans deux catégories, deux dossiers distincts doivent être soumis. Les dossiers incomplets pourront être rejetés par l'organisateur.

La nature même des dossiers a été normalisée afin de vous simplifier la lecture des différents services proposés et de vous permettre de décider en parfaite connaissance de cause.

Chaque dossier (un par catégorie choisie) sera composé de trois éléments :

⇒ La fiche de présentation du candidat, spécifiant la ou les catégorie(s) choisie(s) pour participer (voir ci-dessous).

⇒ Un texte de 15 à 30 lignes qui présente l'entreprise. Il ne doit pas être utilisé pour expliquer ou détailler le produit ou les services présentés, il doit offrir une vue d'ensemble de la société, en préciser l'activité et l'univers professionnel.

⇒ Un résumé du produit ou du service présenté.

C'est votre argumentaire, le texte qui permettra au grand public ou au jury de se faire une idée et de voter pour vous. Il doit donc être le plus clair possible pour détailler les qualités essentielles de votre produit ou de votre service. Le résumé est accompagné d'un logo ne pouvant pas dépasser 150 pixels de large.

⇒ D'éléments d'illustration si vous le souhaitez, à savoir, au maximum de :

- ✓ 4 photographies et/ou captures d'écran (jpeg, PNG, GIF)
- ✓ 1 films vidéo de moins de 5 minutes (format AVI, QuickTime ou FLV),
- ✓ 1 lien internet éventuel vers le site présentant le produit, le service, l'innovation, l'hôte (le lien sera publié sur le site)



Les Lauriers du Voyage d'Affaires sont organisés par DeplacementsPros.com



Les dossiers doivent être retournés :

Les dossiers sont à retourner, au choix :

- Par mail, à Annick Legendre – al@lldva.com (max 20 Mo)
- Par courrier : Lauriers 2014 du Voyage d’Affaires – Ecritéo – 1, rue de la ferme – 60240 Vaudancourt (merci de joindre un CD ou une clé USB pour les images ou/et les vidéos)

Besoin d’un contact téléphonique : **09 84 45 27 06**

Pour mémoire, la date limite de dépôt des dossiers de candidature aux lauriers 2017 du Voyage d'Affaires a été fixée au vendredi 21 juillet 2017 à minuit.

Vous souhaitant bonne chance,

Le Comité d'organisation

Georges Rudas pour Amadeus France
Bernard Fontenelle pour Thalys International
Frédéric Lorin pour IFTM Top Resa
Marcel Lévy pour Déplacements Pros.com



Les Lauriers du Voyage d’Affaires sont organisés par DeplacementsPros.com



Fiche d'inscription aux Lauriers 2017 du Voyage d'Affaires

Merci de joindre un exemplaire de cette fiche par dossier présenté

Dans quelle catégorie présentez-vous ce dossier ?

.....
Pour mémoire, chaque entreprise ne peut participer que dans deux catégories au maximum

Société :

Adresse postale :

Complément adresse :

Code Postal : Ville :

Site internet de l'entreprise :

Nom de la personne en charge du dossier :

Tél. de la personne en charge du dossier :

Tél. portable de la personne en charge du dossier :
(pour être informée des résultats)

E-mail de contact de la personne en charge du dossier :

Je reconnais avoir pris contact des règles de participation aux Lauriers 2017 du Voyage d'Affaires.
Je serais présent(e) à la remise des prix : oui non

Fait à

Signature

*P.S : Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Annick Legendre par mail (al@lldva.com) ou par téléphone au **09 84 45 27 06***



Les Lauriers du Voyage d'Affaires sont organisés par DeplacementsPros.com